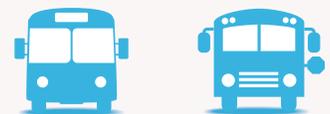


Rapport
D'ACTIVITÉS
2019-2020





**MOBILISE.
CONCERTE.
ORIENTE.**

SOMMAIRE

Rapport du président du conseil d'administration	2
Rapport du président-directeur général	5
Conseil d'administration de la Fédération	7
Rapport du trésorier	8
Rapport comité scolaire	9
Rapport comité urbain / interurbain	12
Rapport comité nolisé / touristique	15
Rapport comité sécurité	17
Événements de la Fédération	19
• Bienvenue Québec	20
• Fondation des transporteurs par autobus	21
Personnel de la Fédération	22
La Fédération vous représente au sein de...	24

Rapport du **PRÉSIDENT** du conseil d'administration



En acceptant la présidence de notre conseil d'administration, je m'attendais à ce que mon premier mandat soit bien rempli dû aux nombreux enjeux de notre industrie. Je ne vous cacherai pas que les 12 derniers mois n'ont pas été de tout repos. Qui aurait pu prédire cette pandémie mondiale qui a bouleversé tous nos secteurs d'activités et plongé toutes nos entreprises dans l'incertitude, et ce, en l'espace de quelques semaines seulement. Je suis une personne qui aime les défis, j'ai été servi à souhait!

Les circonstances ont fait en sorte que le dernier conseil provincial et le congrès annuel n'ont pas eu lieu. Ces rencontres sont des moments de concertation importants dans l'orientation de nos activités et la solidarité qui nous anime. Espérons que la prochaine année sera plus fructueuse et plus normale à cet égard et que nous pourrons nous revoir afin d'échanger et de faire progresser nos différents dossiers.

Au cours de la dernière année, le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) a été très actif, enchainant les projets de loi qui touchaient de près ou de loin nos opérations. Notre permanence a donc été très sollicitée, produisant de nombreux mémoires décrivant les réalités des transporteurs et proposant des pistes de solution afin d'améliorer et de protéger notre industrie. Vous le constaterez à la lecture de ce rapport d'activités.

« Innover dans la continuité... c'est ce qui m'a guidé durant cette dernière année. »

Au début de mon mandat, mes collègues administrateurs, la permanence et moi avons identifié des enjeux communs sur lesquels nous devons nous concerter et coordonner nos actions, et ce, peu importe l'envergure de notre entreprise et le secteur dans

lequel nous œuvrons. Ces enjeux, on les connaît tous très bien car on y travaille depuis quelques années déjà. Nous avons donc tablé sur la main-d'œuvre, la formation continue pour les membres, la gouvernance de notre Fédération et la relève, volet important afin d'assurer la continuité de notre organisation.

Main-d'œuvre

Depuis plusieurs années, la main-d'œuvre représente un défi de taille pour tous nos secteurs d'activités. Pour le relever et répondre aux besoins criants de conducteurs et de mécaniciens, cela a nécessité un effort collectif de la part des membres et de la Fédération. La dernière année a donc permis de développer la plateforme web Prends Place dans laquelle on retrouve toute l'information pertinente sur les métiers de l'industrie du transport par autobus et qui donne l'opportunité aux transporteurs de recevoir les candidatures directement dans leur boîte courriel. Une campagne publicitaire était nécessaire afin de promouvoir ce nouveau site internet et inciter les personnes intéressées à le visiter et à postuler. Évidemment, ce projet n'aurait jamais été possible sans l'apport financier des membres, via une contribution spéciale, et celle de la Fédération. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux et celles qui y ont contribué. Cela démontre que lorsque nous sommes solidaires, nous pouvons surmonter les obstacles.

En support au microsite, une boîte à outils a été créée afin de supporter les transporteurs dans leurs démarches de recrutement. Une section a été ajoutée au site internet de la Fédération offrant des liens utiles vers des programmes, des trucs, des astuces et toutes autres informations pertinentes en lien avec l'embauche.

Face à la pénurie de main-d'œuvre, des transporteurs ont dû se tourner vers l'immigration afin de pallier le manque de conducteurs et de mécaniciens. La Fédération a donc entrepris des démarches auprès de l'organisme Québec International pour informer les membres des services existants et des règles à suivre afin de faciliter le recrutement d'employés à l'étranger. Une première mission a été effectuée en France et d'autres sont à prévoir.

Formation

Depuis plusieurs années, la Fédération souhaite développer un service de formation afin de répondre aux besoins grandissants des membres, mais également aux exigences en matière de réglementation, d'opération et de sécurité, et ce, pour tous les secteurs d'activités. Une section du site internet de la Fédération a été spécialement aménagée, répertoriant près de 90 formations (en ligne ou traditionnelles) offertes par les centres de formation et nos partenaires.

Relève et gouvernance

Lors de la fusion, notre conseil d'administration comptait 16 membres. À ce jour, 11 administrateurs siègent au conseil et 3 postes sont toujours vacants. De ces 11 postes, 8 représentent les régions administratives du Québec et 3 représentent les modes de transport par autobus autres que scolaires.

Ce n'est pas un secret, le recrutement de nouveaux administrateurs est de plus en plus difficile. Nous avons donc créé un comité de gouvernance composé de membres du conseil d'administration qui a pour mandat d'analyser la situation et évaluer la composition du conseil, le nombre d'administrateurs ainsi que la représentativité des secteurs.

Pour moi, gouvernance et relève vont de pair. Tout comme nos entreprises, la Fédération aura besoin des futures générations de transporteurs pour poursuivre sa mission. En 2017, la Fédération mettait en place un forum où siègent une douzaine de jeunes transporteurs afin de préparer le terrain. Depuis sa création des membres du Forum jeunesse sont venus présenter les résultats de leurs travaux aux administrateurs. Dans le but de familiariser cette relève à la vie associative, le conseil d'administration a convenu de créer deux postes d'observateurs au sein du conseil d'administration pour les membres du Forum jeunesse et de l'enraciner dans nos règlements généraux.

Que nous réserve l'avenir...

La prochaine année aura son lot de défis. Les effets de la Covid-19 mettent nos entreprises en péril. Nous aurons fort à faire pour sauver tous nos secteurs d'activités notamment le transport nolisé-touristique, le plus durement touché par la pandémie. Soyez assurés que nous mettrons toute l'énergie et tous les efforts nécessaires pour minimiser les contrecoups pour nos entreprises. Le retour à la normalité sera long et, plus que jamais, nous devons rester unis et travailler tous ensemble à la recherche de solutions novatrices et stimulantes.

Je termine ce rapport en remerciant chaque membre de la permanence, spécialement pour tous les efforts colossaux des derniers mois. C'est une équipe dévouée qui contribue à l'avancement et au bon fonctionnement de notre Fédération, peu importe les conditions. Je remercie également notre président-directeur général, Luc Lafrance, pour son travail et son support.

Aux membres du conseil d'administration, je vous remercie pour votre collaboration et votre implication dans les différents dossiers. Finalement, merci à tous les membres transporteurs qui m'ont fait confiance et qui ont participé activement à la vie associative de notre Fédération.

STÉPHANE LEVEBVRE

Rapport du **PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL**



Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2019-2020 et ce, dans un contexte un peu particulier avec la pandémie qui paralyse une partie de nos activités. Nous n'avons pu tenir notre assemblée générale annuelle dans les délais habituels (en juin) et, par le fait même, produire ce rapport annuel.

Encore une fois, l'actualité et les multiples dossiers qui se sont ajoutés tout au long de l'année ont rendu l'année 2019-2020 très fertile tant en matière de représentations que d'interventions pour les représentants de la Fédération.

Ce fut d'ailleurs le cas du côté législatif. En effet, il y a eu plusieurs projets de loi touchant directement ou indirectement nos secteurs d'activités.

C'est le cas notamment :

- Du projet de loi 17, concernant le transport rémunéré de personnes, mieux connu sous le vocable de *Loi sur le taxi*, pour lequel la FTA a déposé un mémoire;
- Du projet de loi 5, *Loi modifiant la loi sur l'instruction publique* créant la maternelle 4 ans, qui a eu un impact direct sur l'organisation du transport scolaire, et pour lequel la FTA a été entendue en Commission parlementaire;
- Du projet de loi 37, constituant les centres d'acquisitions gouvernementales;
- Du projet de loi 40, abolissant les commissions scolaires et créant les centres de services scolaires où, là encore, la FTA a été entendue en Commission parlementaire.

Ce fut différentes occasions où les représentants de la Fédération ont pu faire part au gouvernement du Québec, des préoccupations des transporteurs par autobus ainsi que pour défendre leurs intérêts.

En parallèle de ces interventions, les représentants de la FTA ont rencontré sur une base régulière, les différents cabinets ministériels avec qui nous avons eu à intervenir, soit le ministère des Transports, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère du Tourisme.

Plusieurs sujets ont été abordés, entre autres, la pénurie de main-d'œuvre dans tous les secteurs de notre industrie. C'est ainsi qu'un comité de travail a été mis en place avec le ministère de l'Éducation, les représentants des centres de services scolaires et les syndicats afin de trouver des pistes de solution vis-à-vis la problématique de la main-d'œuvre dans le transport scolaire.

Du côté du ministère des Transports, différents dossiers ont fait l'objet de représentations comme l'électrification des autobus scolaires, la relance du transport interurbain, le transport collectif régional et autres.

Du côté légal, une cause importante a été entendue au cours de l'année 2019-2020, il s'agit de la poursuite effectuée par la FTA contre la Société de transport du Saguenay et la commission scolaire Central Québec concernant des contrats de transport scolaire exclusif. Malheureusement, la FTA a perdu en première instance, mais le conseil d'administration a décidé d'aller en appel de la décision étant donné qu'une telle décision peut avoir un impact majeur sur les contrats de transport scolaire et, plus particulièrement, au renouvellement prévu en 2022.

Du côté de l'organisation interne de la Fédération, tout a été mis en place afin d'assurer les meilleurs services à tous les membres. De plus, le conseil d'administration a décidé de doter la permanence de meilleurs outils de gestion. C'est ainsi que la Fédération a procédé à la mise en place d'une nouvelle base de données plus efficace, exercice qui n'avait pas été fait depuis plus de 20 ans!

Je profite de l'occasion pour souligner le professionnalisme et l'implication de tous les membres de l'équipe de la permanence, qui n'ont pas lésiné sur les efforts pour vous donner les meilleurs services.

En terminant, je ne peux passer sous silence, la pandémie de la Covid-19 qui nous frappe depuis le mois de mars dernier et qui est venue paralyser plusieurs secteurs du transport par autobus. Là aussi tout a été mis en place pour informer et supporter les membres face à cette situation pénible et exceptionnelle qui a eu un impact majeur sur les transporteurs par autobus, tous les secteurs confondus.

Je veux remercier les membres du conseil d'administration, pour leur implication et leur collaboration tout au long de l'année et plus particulièrement depuis la pandémie qui nous afflige.

Enfin, je ne peux passer sous silence, le travail et l'implication de notre président du conseil d'administration, M. Stéphane Lefebvre, qui a été de tous les dossiers, plus particulièrement, depuis mars dernier.

Merci Stéphane pour ton implication!

LUC LAFRANCE

Conseil D'ADMINISTRATION



**STÉPHANE
LEFEBVRE**
Président
du conseil
d'administration



**CAROLINE
VALLÉE**
Vice-présidente,
secteur public



**PIERRE
TREMBLAY**
Vice-président,
secteur scolaire



**PIERRE
TOURVILLE**
Trésorier



**LOUISE
GIROUX**
Administratrice



**LAURIE
HENNER**
Administratrice



**MARTIN
DÉSILETS**
Administrateur



**PASCAL
OUELLET**
Administrateur



**PIERRE
MAHEUX**
Administrateur



**PHILIPPE
PLANTE**
Administrateur



**STÉPHANE
BOISVERT**
Administrateur

Rapport du **TRÉSORIER**



Il me fait plaisir, à titre de trésorier de la Fédération des transporteurs par autobus, de vous présenter la situation financière de notre Fédération.

Dans un premier temps, on peut mentionner que c'est sous le signe de la stabilité que s'est terminée l'année financière 2019-2020. Cependant, on remarque, encore cette année, que la poursuite contre la Société de transport du Saguenay représente une dépense extraordinaire non prévue au budget initial.

Du côté de la cotisation, le renouvellement de cette année a été perturbé par l'arrivée de la pandémie en mars dernier. C'est ainsi que le conseil d'administration a décidé de scinder la cotisation annuelle en deux parties afin d'aider les membres à mieux faire face aux problèmes reliés à l'arrêt des activités.

De plus, et comme vous le savez tous, notre industrie a fait face et fait toujours face à une pénurie de main-d'œuvre. Ainsi, le conseil d'administration a décidé de procéder à une cotisation spéciale afin de mettre en place une campagne nationale de recrutement de main-d'œuvre. Une partie des coûts engendrés par cette campagne est assurée par la Fédération et l'autre partie par cette cotisation spéciale.

Pour ce qui concerne le taux de la garantie d'exécution, celui-ci est demeuré le même, seule l'indexation des prix de contrats est venue faire varier le coût de ce service.

En ce qui concerne les autres postes budgétaires, ceux-ci sont demeurés stables et aucun dépassement majeur n'est survenu.

Je profite de l'occasion pour souligner le travail et le suivi vigoureux qui sont appliqués par l'équipe de la permanence, pour respecter le budget adopté par le conseil d'administration, notamment par la coordonnatrice à la comptabilité et à l'administration, Mme Céline Mercier.

En terminant, je veux aussi remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur collaboration.

PIERRE TOURVILLE

Rapport comité **SCOLAIRE**



Laurie Henner, Louise Giroux,
Pierre Tourville, Pierre Tremblay,
Stéphane Boisvert, Pascal Ouellet

Avec l'élection du nouveau gouvernement, beaucoup de changements ont été effectués au cours de la dernière année dans le réseau scolaire québécois. Des modifications somme toute majeures, telles que l'abolition des élections scolaires et la transformation des commissions scolaires en centres de services scolaires ainsi que l'intronisation des maternelles 4 ans à temps plein dans les écoles, qui a nécessité des ajustements dans les opérations des transporteurs scolaires. Outre les projets de loi, le comité a poursuivi ses travaux sur les enjeux récurrents notamment la pénurie de la main-d'œuvre et la problématique de la gestion de la discipline à bord des autobus.

Pas moins de cinq mémoires ont été produits par la Fédération afin d'expliquer les possibles répercussions des changements législatifs sur l'industrie du transport scolaire tout en proposant des pistes de solutions afin de préserver, voire améliorer la sécurité des élèves transportés ainsi que les conditions d'opération des membres de la Fédération. En tant que représentante de l'industrie, la Fédération a été convoquée à maintes reprises pour présenter lesdits mémoires en commission parlementaire et répondre aux questions des élus.

- *Projet de loi 5: Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*

Dans ce mémoire, la Fédération a fait valoir que cette nouvelle clientèle nécessitait des mesures particulières afin d'assurer leur sécurité au même titre que les autres élèves transportés. Les problématiques soulevées par la Fédération touchaient notamment l'organisation du transport, les éléments de sécurité particuliers à cette clientèle et le volet financier avec les règles budgétaires.

- [*Projet de loi 40 : Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*](#)

Bien que ce projet de loi ne semblait pas modifier directement l'organisation du transport scolaire, les changements proposés à la gouvernance des commissions scolaires vers la création des centres de services scolaires administrés par un conseil d'administration composé d'une majorité de parents, auxquels s'ajoutent des représentants de la communauté et des membres de leur personnel, ont soulevé quelques préoccupations quant aux impacts de cette réforme sur la gestion future du réseau de transport scolaire.

Par ce mémoire, la Fédération voulait s'assurer que la Loi maintienne le statu quo quant aux procédures d'attribution et le maintien des contrats en vigueur. Elle voulait également soulever une préoccupation en lien avec le changement de gouvernance et la méconnaissance des instances décisionnelles en regard aux opérations, à l'organisation et à la gestion du service de transport scolaire. Nous avons fait valoir que le transport sécuritaire des élèves relève de la mission de la Fédération et de ses membres transporteurs et qu'un transporteur devrait être membre du comité consultatif de transport des élèves qui supporte les conseils d'administration des centres de services scolaires.

- [*Projet de loi 37: Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales, Infrastructures et technologiques Québec*](#)

Tel que présenté dans ce projet, le Centre d'acquisitions gouvernementales a pour mission de fournir aux organismes publics les biens et les services dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions, plus particulièrement, acquérir pour le compte des organismes publics, des biens et des services, en procédant à des regroupements ou en exécutant des mandats.

Par ce mémoire, la Fédération voulait d'une part, préciser ce que ce projet de loi entend par «service» et s'assurer que le transport exclusif des élèves organisé par les centres de services scolaires pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes soit exclu de cette application de la Loi et, d'autre part, soulever son inquiétude quant à une telle centralisation des pouvoirs.

Cette optique nous fait craindre le pire pour les transporteurs qui opèrent notamment, à l'extérieur des grands centres, car, au fil des ans, ils ont su développer une expertise régionale en matière de transport scolaire répondant aux besoins de leur clientèle. Cette centralisation pourrait avoir des impacts négatifs sur le développement économique des régions par la fermeture de près de 370 entreprises qui possèdent 10 véhicules et moins et la perte d'emplois qu'elle pourrait occasionner, car la plupart du temps, la commission scolaire est la seule cliente du transporteur.

- **Mémoires sur les ceintures de sécurité**

Le sujet des ceintures de sécurité à bord des autobus scolaires revient sporadiquement dans l'actualité, plus particulièrement cette année à la suite du tragique accident impliquant une équipe de hockey dans l'Ouest canadien. Le gouvernement canadien a créé un comité de travail afin d'analyser la possibilité d'intégrer les ceintures de sécurité à bord des autobus scolaires.

À la lumière des informations obtenues, ce comité a convenu de ne pas recommander au gouvernement de donner suite à cette démarche mais plutôt de continuer d'analyser toutes les options en matière de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de l'autobus.

À ce jour, aucune décision n'a été prise, mais un document sur les lignes directrices pour l'utilisation des ceintures de sécurité dans les autobus scolaires est en préparation.

Main-d'œuvre

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a mis en place un comité de réflexion sur les enjeux de la pénurie de la main-d'œuvre dans le secteur du transport scolaire, comité regroupant la partie patronale (FTA), les centrales syndicales, les représentants des commissions scolaires, le ministère du Travail et le ministère de l'Éducation.

Le mandat de ce comité était de trouver des pistes de solution afin de pallier le manque de main-d'œuvre dans le secteur du transport scolaire. Plusieurs avenues ont été analysées dont le programme de rétention mis en place en 2017 en Ontario, appelé *Programme de maintien en poste des chauffeurs d'autobus scolaires*. Au Québec, l'enjeu n'est pas seulement au niveau de la rétention mais surtout au niveau de l'attraction de nouveaux conducteurs et conductrices. Ce volet a aussi été analysé. La proposition retenue tiendrait compte de ces deux enjeux, soit une prime pour les conducteurs en poste durant toute la période scolaire et une prime pour les nouvelles embauches, le quantième reste à définir. Les recommandations du comité ont été acheminées aux autorités du MEES avant l'adoption des crédits budgétaires pour l'année 2020-2021.

Covid-19

Il serait difficile de passer sous silence cette pandémie mondiale qui a bouleversé notre dernière année scolaire et fort probablement les prochaines rentrées. La Fédération s'est rapidement mise en mode gestion de crise multipliant les efforts afin de minimiser les impacts pour les transporteurs. Les membres ont été fort sollicités par la permanence afin de quantifier les impacts de la Covid-19 sur les entreprises afin d'informer le ministère de l'Éducation. La Fédération a été très active auprès du gouvernement, tant au niveau politique qu'au niveau de l'appareil administratif.

Malheureusement, nous vivons avec les effets de cette crise encore longtemps. Nous continuerons à travailler afin que nos entreprises soient le moins impactées possible.

Rapport comité **URBAIN ET INTERURBAIN**



Pierre Maheux et les sept transporteurs interurbains (Intercar, Keolis, Autobus Maheux, Greyhound, Limocar, Autobus Galland et Autobus Breton)

On a vu la situation de l'achalandage s'améliorer en transport interurbain au cours des deux dernières années. Malgré cela, l'état de ce réseau qui dessert l'ensemble des régions du Québec demeure précaire. L'avènement de la Covid-19 nous a renvoyé à la case départ. Après plus de quatre mois d'inactivité, le retour à la normale sera très long pour les transporteurs interurbains.

Au cours de la dernière année, les travaux du comité interurbain ont porté majoritairement sur les enjeux suivants :

- Le chantier sur le financement de la mobilité;
- Les tarifs élevés de la Gare de Montréal imposés aux transporteurs;
- Le covoiturage avec les consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 17, *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*;
- Les solutions d'optimisation des procédures de la Commission des transports du Québec;
- L'aide d'urgence auprès du MTQ permettant la reprise des services en contexte de pandémie.

Financement de la mobilité

Le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) s'est lancé dans de multiples consultations pour de nombreux secteurs d'activités dont le transport collectif. L'adjoint

parlementaire du ministre des Transports, M. Claude Reid, a piloté cette vaste tournée des régions qui avait pour objectif la pérennisation des sources de financement, et ce, pour chacun des acteurs de la mobilité durable tout en respectant les réalités régionales.

Les transporteurs interurbains et la Fédération ont participé à ces consultations. Par la suite, un mémoire a été produit présentant la genèse de la crise interurbaine, l'état de la situation actuelle et des propositions de pistes de solution afin de rendre le réseau plus compétitif et d'assurer un financement adéquat pour les années à venir.

Enfin, dans un contexte où le transport interrégional est devenu un enjeu collectif, la Fédération a appuyé les demandes de plusieurs MRC régionales afin que se tienne un Sommet spécifique au transport collectif régional et interrégional, au même titre que les milieux ferroviaires et aériens, dont les sommets se sont tenus dans la dernière année.

Évidemment, les conclusions de cette tournée ne sont pas encore connues. Le dépôt du rapport issu de ces consultations était prévu pour la fin 2020, mais la pandémie a bouleversé l'ensemble des agendas gouvernementaux et il est probable que sa publication ne soit qu'en 2021.

Les tarifs de la Gare de Montréal

Au cours de la dernière année, quelques rencontres se sont tenues concernant la problématique des frais exorbitants demandés aux transporteurs interurbains par la Gare de Montréal pour l'utilisation des quais et des services s'y rattachant. Ces coûts peuvent être jusqu'à trois fois plus élevés que d'autres gares comparables dans des villes canadiennes et américaines.

Les transporteurs et la Fédération ont donc sollicité le ministère des Transports ainsi que l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) afin d'identifier des pistes de solution pour diminuer ces frais, ce qui donnerait un peu de marge de manœuvre aux transporteurs interurbains dans un contexte où la relance de cette industrie est lente. En janvier dernier, l'ARTM a pris l'engagement de faire bénéficier, aux transporteurs interurbains, d'une économie substantielle de leurs frais de gare. Cet engagement ne s'est pas concrétisé et l'arrivée de la pandémie n'a pas permis d'en faire le suivi.

Dans la même période, un comité consultatif sur les enjeux du transport interurbain dans la région métropolitaine a donc été mis sur pied et un autre devait voir le jour sur les enjeux en province. Une fois de plus, la Covid-19 a retardé le dépôt des recommandations de ces comités aux autorités qui était prévu en juin dernier.

Projet de loi no 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile

À la suite de la lecture de ce projet de loi, la Fédération a produit un mémoire afin de soulever une grande préoccupation des entreprises membres de la Fédération en lien avec les nouvelles mesures entourant le covoiturage.

Nous avons rappelé que nous ne sommes pas en désaccord avec l'esprit du covoiturage, mais que la modernisation d'un service de transport ne peut se faire au détriment d'autres industries, comme celle du transport de personnes par autobus. Nous avons également souligné la crainte que, l'importante souplesse laissée au «covoiturage commercial» met en péril les services de transport interurbain existants, déjà fragilisés. Le faible contrôle économique accordé par le PL17 ne ferait qu'aggraver la situation.

Le point positif de ce projet de loi est que le covoiturage est maintenant défini comme du transport rémunéré de personnes par automobile et doit répondre à certaines conditions.

Solutions d'optimisation des procédures de la Commission des transports du Québec (CTQ)

Lorsque la Fédération a déposé le plan de relance de l'industrie du transport interurbain au ministère des Transports, la première phase était de donner une plus grande «agilité», en allégeant la bureaucratie afin de donner aux entreprises plus de flexibilité leur permettant d'adapter leur offre de services pour mieux répondre aux besoins des usagers.

La Fédération s'est donc adressée à la CTQ en leur déposant un document qui dresse l'état de la situation dans les traitements des dossiers des transporteurs et soumet une liste de solutions concernant notamment, les délais de traitement des dossiers, les modifications d'horaire, de fréquence, de tarif et les ajouts de parcours et/ou d'autobus, le tout afin que les transporteurs soient plus compétitifs et que le réseau soit plus attractif auprès des usagers.

À ce jour, aucun retour n'a été fait de la part de la CTQ à la suite de nos propositions. Donc, un dossier à suivre au cours de la prochaine année.

Pandémie

En mars dernier, les services de transport interurbain ont été interrompus dû au confinement des régions provoqué par la pandémie du coronavirus. Les transporteurs et la Fédération se sont rapidement mis à la tâche en tenant des réunions sur une base quotidienne. Des représentations ont été effectuées auprès du ministère des Transports afin de trouver des solutions quant à un support financier pour le réseau et pour planifier un plan de reprise progressive des services.

Urbain

Exo, l'organisme qui opère le transport collectif urbain dans les couronnes nord et sud de la communauté urbaine de Montréal, évalue la possibilité d'être propriétaire de ses autobus et des différents garages et donnerait la gestion à une ou à des entreprises privées. Exo a sondé chacun des transporteurs sur différents scénarios. La Fédération et les transporteurs évalueront lesdits scénarios et prépareront les représentations nécessaires auprès des autorités.

Conclusion

La pandémie qui frappe le monde entier bouleverse nos façons de faire. Les représentations auprès du ministère des Transports et des partenaires se poursuivront tout au long de la prochaine année, car elles seront cruciales pour assurer la survie du réseau interurbain tant et aussi longtemps que nous vivrons avec la Covid-19.

Rapport comité **NOLISÉ- TOURISTIQUE**



Caroline Vallée et Stéphane Lefebvre

L'industrie touristique et le transport nolisé se portaient à merveille, tout roulait pour le mieux... jusqu'au mois de mars dernier. La pandémie a, ni plus ni moins, anéanti la présente saison touristique. Les réservations ont fait place aux annulations, les recettes se sont transformées en déficits et les cours des entreprises en immense stationnement d'autocars.

La dernière année avait débuté avec une tournée provinciale de la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx. Elle est allée à la rencontre des entrepreneurs du milieu touristique afin de jeter les bases de la nouvelle stratégie de croissance économique de l'industrie touristique. Plusieurs enjeux ont été soulevés lors de ces consultations, dont l'accès au territoire par les divers modes de transport collectif. La Fédération a déposé un mémoire expliquant le rôle des transporteurs dans la mobilité des touristes qui viennent visiter le Québec.

La Fédération a également suivi l'évolution des travaux d'harmonisation amorcés par le gouvernement provincial concernant les dispositifs de consignation électronique (DCE) qui entreront en vigueur à partir de juin 2021 au Canada. Des consultations se sont tenues auxquelles la Fédération a participé. À ce jour, nous sommes toujours en attente du gouvernement provincial quant aux modifications du *Règlement sur les heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds*.

Tout au long de la dernière année, la Fédération a poursuivi sa collaboration avec l'Alliance de l'industrie touristique du Québec en participant aux réunions des directeurs généraux des associations touristiques régionales et sectorielles. Nous travaillons de concert avec l'Alliance afin d'aligner le développement de notre bourse touristique Bienvenue Québec avec les stratégies et les marchés prioritaires qu'elle a ciblés.

Les enjeux seront énormes pour la prochaine année. Les impacts de la Covid-19 sur l'industrie du transport nolisé sont majeurs. Dès le début de la pandémie, la Fédération a créé une cellule de gestion de crise avec 5 transporteurs nolisés dont 3 administrateurs. Beaucoup de représentations ont été effectuées auprès des divers paliers gouvernementaux, une vidéo a été produite pour expliquer l'état critique de cette industrie et des communiqués de presse ont été envoyés dans les médias. La situation est loin d'être réglée et la reprise sera très lente.

Le comité et les membres de la permanence tiennent à remercier les membres transporteurs de leur grande collaboration dans la cueillette de données. Nous avons pu dresser un portrait de la situation et présenter, aux autorités, l'ampleur des pertes financières des entreprises. Il reste beaucoup à faire et nous aurons besoin de votre habituelle collaboration dans la prochaine année.

SOIS UN BON COPILOTE



Pierre Tourville, Martin Désilets
et Philippe Plante

Dans la vie de tous les jours, on peut ignorer bien des choses, mais jamais un autobus scolaire. C'est le message que la Fédération et ses membres transporteurs scolaires ont lancé à la population pour la 32^e campagne «M'as-tu vu?». Aujourd'hui encore, nous devons rappeler l'importance de respecter les règles et la signalisation des autobus scolaires, car les ignorer, c'est mettre la vie des enfants en danger.

Portés par une nouvelle plateforme créative, les messages, directs et ludiques, visent toujours à sensibiliser les usagers de la route au comportement sécuritaire à adopter en présence d'autobus scolaires, car de nombreux automobilistes continuent de faire preuve d'insouciance et de négligence. La Fédération a également développé un nouveau message pour les écoliers qui prennent l'autobus quotidiennement. Ils sont invités à être de bons copilotes, afin d'aider leur conducteur à rester bien concentré sur la route, en respectant les règles de sécurité à bord du véhicule.

Autre nouveauté

Grâce au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière, la Fédération, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et le ministère des Transports, a produit une nouvelle capsule informative qui met en lumière une situation ambiguë pour les automobilistes

lorsqu'ils croisent un autobus scolaire. Cette deuxième animation rappelle aux usagers de la route les comportements à adopter lorsqu'ils sont à une intersection en présence d'un autobus scolaire dont les feux intermittents sont activés.

Bilan routier en transport scolaire

Selon les données de la SAAQ, 129 jeunes d'âge scolaire (5-17 ans) ont été victimes d'un accident lié au transport scolaire en 2018. Parmi celles-ci, 125 ont été blessés légèrement et 4 l'ont été gravement. Aucun jeune, qui était à bord d'un autobus scolaire, n'est décédé. Précisons que ces données couvrent les accidents liés au transport scolaire au sens large n'impliquant pas nécessairement un autobus scolaire dans l'accident.

Des activités dans toutes les régions du Québec

Encore cette année, les transporteurs et leurs partenaires ont été nombreux à tenir des activités aux quatre coins de la province dans le cadre de la campagne de sécurité. Toutes ces activités sont importantes, car elles rappellent aux usagers de la route et aux élèves de redoubler de prudence lorsqu'ils se trouvent en présence d'autobus scolaires. La sécurité des élèves transportés quotidiennement représente une valeur intrinsèque des membres transporteurs de la Fédération. Nous sommes tous fiers de l'excellent bilan routier en transport scolaire. Toutes les actions de prévention effectuées au cours des dernières années n'y sont certes pas étrangères. Bravo à toutes et à tous pour votre implication!

La 2^e semaine des conducteurs et conductrices d'autobus scolaires

Du 10 au 14 février, s'est déroulée la semaine des conductrices et conducteurs en transport scolaire. Durant cette semaine, la Fédération a souligné, via les réseaux sociaux, l'apport de ces femmes et de ces hommes qui, quotidiennement, conduisent leur autobus de façon sécuritaire et font preuve de dévouement et de vigilance pour transporter leurs précieux passagers. Ces personnes sont des rouages importants dans la sécurité des élèves transportés matin et soir.

Enfin, pour assurer le succès de cette campagne annuelle de sécurité, la Fédération des transporteurs par autobus reçoit l'appui financier de plusieurs partenaires dont le ministère des Transports, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Société de l'assurance automobile du Québec, Intact Assurances, Girardin inc., Michelin, la société d'avocats Cain Lamarre et la Fédération des commissions scolaires du Québec. Enfin, le CAA-Québec, les commissions scolaires, les conseils d'établissements scolaires et les services de police appuient la campagne et y participent activement. Un énorme merci à tous!

Événements **DE LA FÉDÉRATION**



La Fédération organise annuellement des événements à des fins de formation ou pour stimuler l'industrie du voyage de groupe en autocar.



BIENVENUE QUÉBEC

La 31^e édition de la bourse touristique Bienvenue Québec s'est tenue dans la région touristique de Québec. Encore une fois, elle a su accueillir les participants avec son accueil chaleureux qui la caractérise. Cette bourse, dont le cœur bat au rythme de ses rendez-vous d'affaires de 8 minutes, représente aujourd'hui un rouage économique important en offrant de nombreuses opportunités d'affaires aux entreprises touristiques québécoises.

- 140 acheteurs provenant de 11 pays se sont présentés dans la Capitale nationale;
 - 95% de leur clientèle provient de l'extérieur de la province de Québec, dont 85% de l'international.
-
- 24% des acheteurs étaient à leur première participation;
 - 10% d'entre eux provenaient des marchés internationaux notamment de la Chine, de l'Allemagne, du Mexique, de l'Argentine, de la Corée du Sud, de la Suisse, des Pays-Bas, du Panama et du Pérou;
 - Le marché nord-américain était également bien représenté avec 51% des délégués provenant des États-Unis, de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des Maritimes. Les vendeurs étaient également au rendez-vous;
 - Pas moins de 409 vendeurs des 21 régions touristiques du Québec, de l'Ontario et du Nord-Est des États-Unis ont pris part à l'événement.

L'an dernier, l'organisation a procédé à une transformation dans les plages horaires qui se résume par le début des rendez-vous dès le lundi en après-midi pour les vendeurs inscrits au forfait A, pour se terminer le mercredi midi avec le dernier dîner mettant en vedette la région hôte de l'année suivante. Cette formule a été grandement appréciée par les délégués.

Autre changement introduit l'an dernier est le statut de membre «Occasions d'Affaires». Chaque année, la FTA participe à plusieurs événements commerciaux pour recruter des nouveaux acheteurs. Après chaque événement, la FTA transmettait à cette catégorie de membre les «leads» avec les besoins et les contacts des voyageurs. Cette formule reviendra assurément l'an prochain.

La Fédération remercie grandement les transporteurs qui participent ou s'impliquent dans cet événement notamment, en offrant le service de navettes aux délégués.

La Covid-19 aura des impacts sur la prochaine édition de la bourse. L'équipe mettra tout en œuvre afin de les minimiser. Chose certaine, Bienvenue Québec 2020 sera différente, adaptée à cette pandémie qui nous afflige tous. Cette édition est d'une importance certaine, car elle jouera un rôle dans la relance du tourisme de groupe au Québec.



FONDATION

des transporteurs par autobus

L'année scolaire 2019-2020, s'est terminée subitement avec le confinement dû à la pandémie. Ainsi, la dernière lecture qui devait avoir lieu en mars, a été par le fait même, annulée.

Quant aux demandes acceptées avec la lecture du mois de février, pour des projets qui devaient se réaliser dans les semaines et mois à venir, ceux-ci ont été annulés. Quelques écoles ont retourné leur chèque à la Fondation et cette dernière s'est engagée à leur émettre un chèque du même montant pour l'année scolaire 2020-2021. Tandis que d'autres écoles ont avisé la Fondation qu'elles reportaient leurs projets l'an

prochain et feraient donc suivre leur reddition de compte par la suite.

Activités bénéfiques tenues au profit de la Fondation :

MOITIÉ - MOITIÉ - Congrès Manoir Richelieu

Juin 2019

Lors de son congrès annuel, la Fédération a organisé la vente de billets MOITIÉ - MOITIÉ pour un montant totalisant 8020\$, ainsi cette activité aura permis de remettre la somme de 4010\$ au profit de la Fondation.

ENCAN EN LIGNE BIENVENUE QUÉBEC - Centre des congrès de Québec

Octobre 2019

L'encan en ligne, qui s'est déroulé dans le cadre de la bourse touristique annuelle de la Fédération des transporteurs par autobus, a permis d'amasser la somme de 5757\$.

SOUPER BÉNÉFICE: «Là où le froid cohabite avec la chaleur!»

Février 2020

Cette soirée s'est déroulée à l'Hôtel de Glace / Hôtel Valcartier (Village vacances Valcartier). La somme totale amassée, par cette activité de collecte de fonds annuelle a été de 29378\$, montant record pour cette collecte de fonds.

De plus, dans le cadre de cette soirée, grâce à la vente de billets pour le tirage de différents prix, la Fondation a recueilli le montant de 3620\$ provenant de cette vente de billets.

Merci à nos généreux donateurs, fournisseurs, transporteurs qui ont participé d'une façon ou d'une autre à ces activités bénéfiques!

Personnel de la **FÉDÉRATION**



**LUC
LAFRANCE**

Président-directeur
général



**MARTIN
BUREAU**

Directeur général
adjoint et directeur des
communications



**MADELEINE
MAILHOT**

Adjointe à la direction
générale et aux
services juridiques



**VALÉRIE
CLOUTIER**

Directrice des affaires
juridiques et Secrétaire
corporative au conseil
d'administration



**CHRISTINE
DESLAURIERS**

Avocate



**TATIANA
M. CHAVES B.**

Avocate



**DIANE
VILLENEUVE**

Directrice des
activités événementielles



**JULIE
BLANCHET**
Conseillère en
développement
et promotion



**KARINE
PARENT**
Chargée de projets
aux événements



**MARIE-CLAUDE
BÉLANGER**
Graphiste



**CÉLINE
MERCIER**
Coordonnatrice à
la comptabilité et
à l'administration



**ESTHER
CLOUTIER**
Adjointe aux services
aux membres



**NATHALIE
FOURNIER**
Adjointe administrative

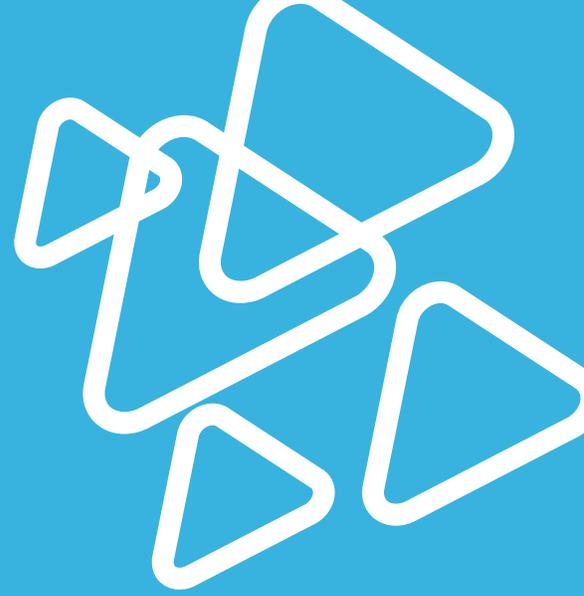


**VALÉRIE
BEAULIEU**
Adjointe administrative
- Comptabilité

La **FÉDÉRATION** vous représente au sein de...



- Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ)
- Camo-Route
- Comité consultatif du Fonds de la sécurité routière
- Comité d'analyse de collisions et d'établissement des meilleures pratiques (Northbridge)
- Comité des programmes transport de personnes par autobus
- Comité directeur du Programme enrichi d'accès à la conduite de véhicules lourds (PEACVL)
- Comité sur la sécurité du transport des élèves
- Comité sur le programme d'excellence des conducteurs
- Comités multiples sur l'évaluation des PECVL
- Conseil des partenaires de l'industrie touristique
- Contrôle routier Québec - Comité consultatif
- Table de concertation gouvernement-industrie sur la sécurité des véhicules lourds
- Table de consultation gouvernement-industrie sur les normes de charges et dimensions applicables aux véhicules routiers et à l'ensemble des véhicules routiers
- Table de concertation en transport collectif rural
- Table de réflexion sur les enjeux de main-d'oeuvre en transport scolaire
- Via Prévention



FÉDÉRATION DES TRANSPORTEURS PAR AUTOBUS

5700, boulevard des Galeries, Bureau 250
Québec, QC G2K 0H5

Téléphone: 418 476-8181 • Sans frais: 1 844 476-8181

federationautobus.com

